

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Nombre de membres en
exercice : **19 titulaires**

Nombre de présents : 10

Nombre d'absents : 9

Nombre de votants : 11

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni le 11 décembre 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (10) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle DEUSS, Jean-Noel GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Solange LEJUS, Anne-Marie OSWALD, et Christelle PETIT

Délibération n° 2024-20

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 18/12/2024

Etaient excusés (9) : Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Christophe DRUNAT, Jean-Noel DARGOUGE, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (ayant donné pouvoir à Christelle PETIT), Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Secrétaire de séance :

Claude BLAIN

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'UN AGENT DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif aux conditions de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics,

Considérant les besoins de remplacement par un agent à temps complet dans le service suivant :

- Service Support (archives) : 35h

Considérant la proposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale situé aux AIX D'ANGILLON (18220) de mettre à disposition auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, un adjoint administratif afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif archives à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 1 an,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 octobre 2024,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la convention ci-jointe, passée entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, relative à la mise à disposition d'un adjoint administratif territorial afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif archives pour une durée de 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2025, à raison de 35 heures hebdomadaires pour le service support

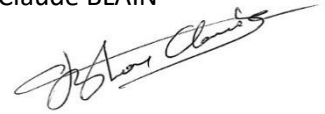
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous les actes y afférents
- d'imputer les recettes au budget du CIAS

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé électroniquement par : Christophe
DRUNAT
Date de signature : 18/12/2024
Qualité : CIAS - Terres du Haut Berry - Président

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Nombre de membres en
exercice : **19 titulaires**
Nombre de présents : 10
Nombre d'absents : 9
Nombre de votants : 11

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni le 11 décembre 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2024-21
Publication sous forme
électronique :
www.terresduhautberry.fr
Date d'affichage : 18/12/2024

Etaient présents (10) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle DEUSS, Jean-Noel GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Solange LEJUS, Anne-Marie OSWALD, et Christelle PETIT

Etaient excusés (9) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Christophe DRUNAT, Jean-Noel DARGOUGE, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (ayant donné pouvoir à Christelle PETIT), Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le tableau actuel des effectifs de la Collectivité,

Vu l'avis favorable du comité social territorial,

Pour les besoins du service, il conviendrait de créer à compter du 1^{er} janvier 2025, un poste d'adjoint administratif titulaire (Animatrice France Service) à temps non complet 25/35^{ème}.

Dans l'hypothèse où ce poste ne pourrait être immédiatement pourvu par un fonctionnaire, il sera fait appel à un agent non titulaire conformément au Code Général de la Fonction Publique, sur la base d'un contrat relevant de l'article L.332-8 2°, pour une durée de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans et dont il conviendrait de fixer la rémunération maximale à l'indice brut 432, et à l'Indice Majoré 387. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat ne pourra être reconduit que pour une durée indéterminée.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration d'approuver la création de :

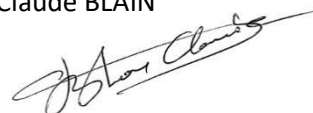
- 1 poste d'adjoint administratif titulaire à temps non complet 25/35^{ème}

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé électroniquement par : Christophe
DRUNAT
Date de signature : 18/12/2024
Qualité : CIAS - Terres du Haut Berry - Président

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN





FEUILLET DE CLÔTURE
Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Terres du Haut Berry

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Etaient présents (10) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle DEUSS, Jean-Noel GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Solange LEJUS, Anne-Marie OSWALD, et Christelle PETIT

Etaient excusés (9) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Christophe DRUNAT, Jean-Noel DARGOUGE, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (ayant donné pouvoir à Christelle PETIT), Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE LA SÉANCE :

- n° de-2024-20 : Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent du CIAS auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry
- n° de-2024-21 : Modification du tableau des effectifs

La Vice-Présidente,

Christelle PETIT

Le secrétaire de séance,

Claude BLAIN